



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Qui l'eût crû ? Voilà le dossier de la réforme des retraites devenu « faiseur/destructeur » du Gouvernement de la France ! Une surprise de taille pour une apparence qui pourtant cache une réalité dans laquelle l'on devrait pouvoir retrouver une humble simplicité ; car, en matière de pension de retraite, l'équité et la justice ne sont-elles pas celle de recevoir la contrepartie de sa contribution (idem à l'Agirc-Arrco) en la liant au libre choix de la date de son départ ? Cette affirmation n'écartant pas celle de servir, comme le prévoyait le programme du Conseil National de la Résistance « une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours » dont le caractère non-contributif ne peut trouver son financement que dans la solidarité nationale en écartant celui de le mettre à la seule charge des caisses de retraite.

Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 6 octobre 2025

Actualités : La démission du Premier ministre et l'absence de Gouvernement amène le Bureau à déplorer le vide ainsi créé sans possibilité d'action immédiate sur les évolutions budgétaires attendues dans les PLF et PLFSS ! Sur la cotisation maladie de 1%, le tribunal de Lyon vient de prononcer une condamnation aux dépens qui sera contestée, par notre avocat (lui-même salarié-retraité, donc sans facturation d'honoraires), auprès du tribunal de Lille au motif de la discrimination subie et, à ce titre, pourrait saisir la Cour de Justice Européenne.

Mutualia : Le Bureau retient la proposition d'une évolution tarifaire pour 2026 (vs 2025) de + 4,5 % uniformément pour chacun des quatre niveaux de garanties, soit + 3,99 € (Nv1), + 4,56 € (Nv2), + 5,05 € (Nv3) et + 6,55 % (Nv4).

Autonomie : Le webinaire sur le Service Public Départemental de l'Autonomie se tiendra le 13 novembre prochain à 10 heures en présence de la CNSA. Les Fédérations sont invitées à faire suivre à leurs membres siégeant dans les CDCA l'ordre du jour avec lien de connexion « Zoom » qui leur parviendra ; une forte participation est attendue

Emploi des seniors : Le Bureau a échangé sur le compte rendu de la Commission du 22 septembre (cf. ci-dessous).

Divers : Capitalisation : le groupe de réflexion constate que le sujet est sur la table et considère qu'il serait inadéquat de privilégier ce système vs celui de la répartition. **Seniors + :** un sommet sur l'emploi est prévu le 11/12 au C.E.S.E.

Dernière minute : La composition du nouveau Gouvernement a été publiée par décret du 12 octobre (voir annexe 1).

Commission « Autonomie » du 13 octobre 2025

Actualité : Les responsables « Autonomie » au sein du nouveau Gouvernement sont maintenant connues : Mesdames Stéphanie RIST, ministre et Charlotte PARMENTIER-LECOCQ ministre déléguée (cf. annexe 1).

Webinaire sur le Service Public Départemental de l'Autonomie : lors du webinaire du 9 février 2024 avec les 18 départements préfigurateurs du SPDA, un webinaire réunissant la totalité des départements a été prévu ; il sera organisé le 13 novembre prochain de 14 à 16 heures en présence de la CNSA. Le lien de connexion « Zoom » à cette importante rencontre (près de 300 participants y sont attendus) et son ordre du jour sera adressé aux Présidents des composantes de la CFR vers les 7-8 novembre prochain pour être communiqué à leurs adhérents, membres des CDCA.

Handicaps sensoriels liés à l'âge : un plaidoyer est présenté pour la promotion d'une vie autonome ; la possibilité pour des professionnels de santé non spécialisés de réaliser des gestes de prévention est souhaitée.

Comité de Pilotage CFR/Mutualia du 29 septembre 2025

Le Comité a examiné les résultats complets 2024 et l'estimation des résultats pour 2025. Les évolutions réglementaires 2025-2026 qui restent à confirmer peuvent entraîner une hausse des cotisations 2026 dans une fourchette comprise entre 4% et 5% avec de nouvelles prestations incluses : assistance et 2^{ème} avis médical.

Commission « Emploi des Seniors » du 22 septembre 2025

Après un rappel des différentes actions menées dans les précédents mois, (lettres à la Ministre, aux organisations syndicales et groupes parlementaires...), et les mesures adoptées par les partenaires sociaux en Novembre 2024 mises en application le 1er Avril 2025, (mesures prises ne répondant pas totalement aux attentes), la discussion a porté sur plusieurs points : les défis liés à la qualification plutôt qu'au manque d'emploi, les initiatives de formation nécessitant un budget et les moyens appropriés. Les participants ont souligné les changements de mentalités concernant le travail, avec la préoccupation de ne pas créer de conflits intergénérationnels. Aux termes de ses discussions la commission a décidé :

- de contacter France Travail pour leur demander l'état de l'application de leur programme en direction des seniors lancé en 2022,
- de questionner le MEDEF sur ce qui a été fait dans les branches professionnelles concernant les mesures sur l'emploi des seniors depuis,
- de rencontrer l'ANDRH pour connaître leur vision des résultats de suivi de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) sur l'emploi des seniors,
- de préparer un projet de lettre pour interroger les signataires de l'ANI (Accord National Interprofessionnel), la CPME, U2P, CFTD, CFE-CGC, FO, CFTC, outre le Medef, sur les conclusions du comité de suivi (voir page 5 de l'annexe 2 jointe),
- de maintenir notre projet d'index « seniors » dans les entreprises et de le faire mieux connaître.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



LES POSTS « LinkedIn » du MOIS

NOUVEAU : Dans le but de promouvoir l'information de la CFR en s'abonnant au réseau social « LinkedIn », le Comité de rédaction des réseaux sociaux de la CFR rédige hebdomadairement des posts qui seront dorénavant publiés dans le tableau ci-dessous à la suite des numéros du CFR Échos.

DOMAINES CONCERNÉS	CONTENUS/REVENDEICATIONS
Démocratie et modération Un climat d'incertitude insupportable ... L'État doit décider et protéger	La France serait-elle un pays de l'affrontement comme le soulignait récemment un think-tank, mettant en avant le goût de la France pour « la splendeur ennemie de la raison » ? Même si le propos peut paraître extrême, force est de reconnaître que nous préférons camper sur des positions clivantes plutôt que de rechercher le compromis. Nous le constatons tout particulièrement aujourd'hui où, devant une situation économique inquiétante, nous ne sommes pas capables de dégager par la négociation des solutions qui nous permettraient de sortir de l'ornière. Et pourtant nous sommes dans une démocratie dont la vertu cardinale est, comme le soulignait Montesquieu, la modération. Alors, assez de postures et de déclarations de principe, qui valorisent plus les egos que l'intérêt général. Nous devons sortir de cette société bloquée et de la culture de l'affrontement. Cessons d'opposer les uns aux autres et recherchons le bien commun dans une société apaisée, plus modestement mais plus efficacement, au travers d'un dialogue à renouer. 22 septembre 2025 Jamais notre pays n'avait connu une telle instabilité. Quatorze heures après la constitution de son gouvernement, le Premier ministre a présenté sa démission. Quatorze heures ! C'est un symbole brutal de la désorganisation et du blocage qui minent notre vie politique. À la Confédération Française des Retraités, nous sommes profondément inquiets. Inquiets parce que cette crise institutionnelle plonge des millions de citoyens - et notamment les retraités - dans un climat d'incertitude insupportable. Inquiets parce que, pendant que le sommet de l'État s'enlise dans ses propres contradictions, les défis réels - pouvoir d'achat, santé, solidarité entre générations, cohésion sociale - ne trouvent aucune réponse. Inquiets parce qu'un pays qui doute de lui-même ne peut pas protéger ses plus fragiles. Nous appelons avec force à un sursaut de responsabilité. Gouverner, c'est tenir un cap, assumer ses choix, porter une vision claire et rassurer la Nation. Aujourd'hui nous le disons haut et fort : les retraités, comme l'ensemble des français, n'ont plus besoin de gesticulations mais d'un État qui décide et qui protège. 6 octobre 2025
Autonomie	Pas de post pour ce mois
Emploi des Seniors	Pas de post pour ce mois
Retraite Simplification : ... La CFR attend toujours des décisions courageuses	Retraites : sortir des postures, agir maintenant Nos concitoyens en ont assez des joutes politiciennes. Depuis quinze jours encore, la scène publique se crispe sur une hypothétique "suspension" de la réforme de 2023. Pendant ce temps, rien n'avance sur l'essentiel : comment garantir, durablement et justement, la pension de celles et ceux qui ont travaillé toute une vie, alors que la natalité recule et que le nombre de cotisants par retraité diminue déjà sensiblement. La CFR le dit fermement : les débats stériles ne paient aucune pension. Ils retardent les décisions indispensables. Trois constats simples et têtus • Dénatalité et vieillissement : notre démographie affaiblit mécaniquement la base de financement d'un système intégralement en répartition. Attendre, c'est aggraver l'addition. • Emploi des seniors trop faible : chaque point d'activité gagné après 55 ans, c'est des pensions mieux sécurisées et des trajectoires budgétaires assainies. • Gouvernance émiétée : règles illisibles, trop de paramètres, trop de régimes, pas assez de visibilité pluriannuelle pour les assurés comme pour les financeurs. Arrêtons les postures, posons une trajectoire En février 2025, la Cour des comptes, a rappelé des pistes de "bonne gestion" et de soutenabilité qui existent et font leurs preuves ailleurs. Autrement dit : les solutions sont connues. Ce qui manque, c'est la décision. Message aux décideurs Les exemples de bonne santé et de saine gestion existent ; ils ont été identifiés, débattus et, pour partie, validés au plus haut niveau de contrôle public. Qu'attend-t-on pour passer des postures aux solutions ? Retarder, c'est choisir par défaut des pensions plus fragiles demain. Agir, c'est sécuriser notre pacte entre générations. 13 octobre 2025
Santé Les déserts médicaux ... Il y a urgence	Alerte sur les déserts médicaux. Les chiffres sont là : - 6 millions de français (dont une majorité de seniors) vivent dans un désert médical. - 1 senior sur 3 renonce à des soins faute de médecin traitant. - les délais d'attente vont jusqu'à 6 mois pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste et 3 semaines pour un rendez-vous chez un généraliste. - la mortalité est de 20% supérieure chez le plus de 75 ans dans les zones sous-médicalisées. Le problème est connu depuis longtemps et pourtant on n'avance pas. Des mesures sont annoncées mais ne sont pas suivies d'effet faute de moyens ou ne le seront que dans 10 ans... Les initiatives prises au niveau des territoires ne sont pas suffisantes. La situation est telle aujourd'hui qu'elle nécessite que soit d'urgence définie une politique nationale ambitieuse dotée de tous les moyens nécessaires, notamment financiers, pour permettre une meilleure répartition de l'offre de soins sur le territoire et pallier l'insuffisance du nombre de médecins. Une telle politique devrait bien entendu s'appuyer sur les collectivités locales qui, au plus près du terrain, sont les seules en mesure de connaître les besoins de la population. 29 septembre 2025